KKJM/KTN

MINISTERE D'ETAT,
MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

CABINET

LE DIRECTEUR DE CABINET

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

N° 000706/MEMFPMA/DGFP/DFRC

Abidjan, le 18 AVR 2024

COMMUNIQUE

Le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) lance un appel à candidatures pour le poste d'**Expert en matière d'urgence humanitaire** pour siéger au Groupe Consultatif du Fonds Central pour les Interventions d'Urgences (CERF).

L'OCHA encourage la candidature des personnes hautement qualifiées. Aussi, les principes de promotion de l'égalité, de la diversité, de l'inclusion et d'une répartition géographique équitable seront pris en compte.

L'OCHA invite les Etats membres à travers la Direction de la Formation Continue, des Stages et des Bourses du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur (DFCSB) à proposer un (01) candidat pour un mandat dont la durée est de trois (03) ans non renouvelable. La maitrise de l'anglais est fortement recommandée pour ce poste.

Les dépenses prévues dans le cadre de leur mandat seront prisent en charge par les membres du CERF.

Les critères de sélection et les conditions à remplir sont en annexe de la présente.

Les dossiers de candidatures des fonctionnaires proposés par la DFCSB, doivent être transmis à Monsieur Mads Frandsen et Madame Marta Santoboni, respectivement, aux adresses électroniques suivantes :
frandsen@un.org ou **marta.santoboni@un.org**, au plus tard **le 30 avril 2024**.

Pièce Jointe :

-avis de vacance

République de Côte d'Ivoire – DIRECTEUR DE CABINET – Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration

Nasséré KABA

Scanned with CamScanner

United Nations Nations Unies

HEADQUARTERS • SIÈGE NEW YORK, NY 10017

TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

RÉFÉRENCE: OCHA/NV/27/2024

Le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires présente ses compliments au Représentant permanent/à la Représentante permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies et l'informe qu'il souhaiterait que son gouvernement propose un candidat susceptible de siéger à titre personnel, avec un mandat de trois ans non renouvelables, au Groupe consultatif du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF).

Le 15 décembre 2005, l'Assemblée Générale, en application de sa résolution relative au *Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies* (A/RES/60/124), a décidé d'établir le Fonds central pour les interventions d'urgence, afin de pouvoir réagir de manière plus prévisible, équitable et en temps voulu aux urgences humanitaires. En 2016, l'Assemblée générale a approuvé l'appel du Secrétaire Général prescrivant d'augmenter l'objectif de financement annuel du CERF à un milliard de dollars américains, correspondant à plus du double de l'objectif initial.

Tel qu'il a été approuvé par l'Assemblée générale, le Groupe Consultatif du CERF a pour mission de donner des avis techniques au Secrétaire général et Coordonnateur des secours d'urgence sur l'utilisation et l'impact du Fonds, et de présenter des recommandations sur sa reconstitution. Le Groupe Consultatif se réunit deux fois par an.

Conformément aux Termes de référence, les membres du Groupe Consultatif sont choisis parmi divers partenaires et parties prenantes, y compris des États Membres, des organisations non gouvernementales, des organisations internationales, des praticiens, des institutions universitaires et de recherche et du secteur privé.

La portée de l'engagement financier en faveur du CERF de la part des États Membres candidats, et en particulier l'aval donné par l'Assemblée générale en 2016 à l'appel du Secrétaire Général visant à atteindre une cible annuelle d'un milliard de dollars américains, seront inclus lors de la sélection des nouveaux membres du Groupe consultatif. De même, l'expérience et l'expertise avérées et de haut niveau des candidats dans le domaine des urgences humanitaires seront prises en considération lors de leur sélection. En outre, une attention particulière sera donnée à l'équilibre des sexes et à la diversité géographique entre les membres.

Les États Membres sont invités à désigner des experts de haut niveau, venant ou non de leur gouvernement. Il convient de rappeler que, même si les nominations sont effectuées par les gouvernements, les experts siègeront à titre personnel.

Les membres du Groupe Consultatif participent aux six réunions prévues pendant la durée de leur mandat et assument les frais associés à leur participation.

Scanned with CamScanner

Il convient de noter que l'anglais est la langue de travail du Groupe Consultatif.

Les Termes de référence joints fournissent des informations complémentaires relatives aux fonctions principales et aux procédures du Groupe consultatif.

Si le Gouvernement du Représentant permanent/de la Représentante permanente souhaite proposer un candidat au Groupe Consultatif, nous l'invitons à envoyer une lettre officielle au CERF en indiquant le nom, la fonction actuelle, les coordonnées du candidat, ainsi qu'un curriculum vitæ détaillé, avant le 30 Avril 2024, au format électronique à l'attention de M. Mads Frandsen (frandsen@un.org) et de Mme Marta Santoboni (marta.santoboni@un.org). Veuillez noter qu'un seul candidat par pays ne peut être proposé. Tous les dossiers de candidature reçus après la date limite ne seront pas pris en considération.

Le Secrétaire Général annoncera les noms des candidats sélectionnés au cours du mois de juin 2024.

La première réunion du Groupe consultatif à laquelle participeront les nouveaux membres se tiendra en décembre 2024.

New York, 28 March 2024

Pour plus d'informations sur le CERF, consultez cerf.un.org.

Pour les dernières informations sur l'utilisation des fonds du CERF, veuillez-vous référer au rapport annuel des résultats du CERF de 2022.

Des informations spécifiques sur le compte d'action climatique du CERF, lancé lors de la COP28, sont disponibles ici.

Scanned with CamScanner